



Conférence Générale
31e session
Rapport

Генеральная конференция
31-я сессия
Доклад

rep

Paris 2001

General Conference
31st session
Report

المؤتمر العام
الدورة الحادية والثلاثون
تقرير

Conferencia General
31ª reunión
Informe

大会
第三十一届会议
报告

31 C/REP/5
11 septembre 2001
Original anglais

**RAPPORT DU COMITE REGIONAL INTERGOUVERNEMENTAL
DU PROJET MAJEUR DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION
EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES**

PRESENTATION

Source : Résolution 22 C/2.2, Article 1, paragraphe 8 des Statuts du Comité.

Antécédents : Pendant vingt ans, les objectifs du Comité régional intergouvernemental du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes ont constitué un cadre de référence essentiel pour les responsables de l'éducation.

Objet : La présentation de ce document de la Conférence générale a pour objet de porter à la connaissance des Etats membres le bilan du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes et les résultats de PROMEDLAC VII, qui s'est tenu à Cochabamba (Bolivie), du 5 au 7 mars 2001.

Décision requise : Aucune.

HISTORIQUE

1. C'est lors de la cinquième Conférence régionale des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique des Etats membres d'Amérique latine et des Caraïbes (MINEDLAC V) réunie à Mexico en décembre 1979 qu'est née l'idée du Projet majeur dans le domaine de l'éducation. A cette conférence, les Etats membres ont adopté par acclamation la Déclaration de Mexico et demandé à l'UNESCO de promouvoir un grand projet pour faire face aux problèmes fondamentaux pesant sur l'éducation dans la région. A sa 21e session, en 1980, la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé cette initiative et adopté la résolution 1/07, par laquelle le Directeur général convoquait une réunion régionale intergouvernementale (Quito, 1981) pour définir les objectifs, les stratégies et les méthodes d'action du Projet majeur. Le Conseil exécutif de l'UNESCO, à sa 113e session, en septembre 1981, a approuvé la constitution d'un Comité régional intergouvernemental intérimaire du Projet majeur, qui s'est réuni à Castries, Sainte-Lucie, en juillet 1982. La Conférence générale de l'UNESCO, à sa 22e session (1983), a adopté les Statuts du Comité.

2. Avant la réunion de Cochabamba, le Comité a tenu six sessions : PROMEDLAC I (Mexico, 5-9 novembre 1984) ; PROMEDLAC II (Bogota, 24-28 mars 1987) ; PROMEDLAC III (Guatemala, 26-30 juin 1989) ; PROMEDLAC IV (Quito, 22-25 avril 1991) ; PROMEDLAC V (Santiago du Chili, 8-11 juin 1993) et PROMEDLAC VI (Kingston, 13-17 mai 1996). A la Conférence de Quito, il a été convenu qu'il fallait revoir l'organisation et les priorités des systèmes d'éducation et instaurer de nouveaux styles de gestion. La réunion de Santiago a souligné la nécessité d'aider le système scolaire et d'introduire des changements au niveau de la pédagogie et de la gestion. Les participants à la réunion de Kingston ont proposé de mettre l'éducation au service du développement durable et d'une culture de la paix, ce qui suppose un environnement social propre à promouvoir la participation et le respect des citoyens.

3. Le Projet majeur est un programme d'action arrêté par les Gouvernements de l'Amérique latine et des Caraïbes. Pendant 20 ans, il a permis de satisfaire les besoins d'éducation de base de la région, en poursuivant les objectifs suivants : assurer la scolarisation de tous les enfants d'âge scolaire avant 1999, en leur offrant un enseignement général minimal d'une durée de huit à dix ans ; éliminer l'analphabétisme avant la fin du siècle, développer et élargir les services éducatifs à l'intention des adultes ; et améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation en faisant les réformes nécessaires. Pendant 20 ans, les buts du Projet ont constitué un cadre de référence essentiel pour la prise de décisions touchant l'éducation. Au cours de cette période, les ministres de l'éducation ou leurs représentants se sont réunis périodiquement pour évaluer les progrès et définir de nouveaux domaines d'activité. Ces réunions de PROMEDLAC étaient coordonnées par le Comité régional intergouvernemental du Projet majeur, composé de six ministres élus par roulement.

4. Comme le Projet approchait de son terme, les ministres de l'éducation de la région, réunis à Kingston dans le cadre de MINEDLAC VII et de PROMEDLAC VI, ont recommandé au Directeur général de l'UNESCO de constituer, en consultation avec le Comité, un groupe de spécialistes qui seraient chargés d'évaluer le Projet majeur et de présenter ses conclusions à PROMEDLAC VII.

Bilan des 20 ans du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes

5. En dressant ce bilan, on avait pour but d'analyser les progrès réalisés dans les différents pays en ce qui concerne les objectifs et les composantes principales du Projet majeur, ainsi que de dégager les tâches qui s'imposent et les questions pendantes pour les 15 prochaines années. On a utilisé une méthodologie variée, qui combinait des techniques visant à obtenir des informations à la fois quantitatives et qualitatives. Le Bureau de l'UNESCO de Santiago a effectué la collecte et l'analyse d'informations quantitatives provenant de différentes sources.

6. Au sein des pays, des informations qualitatives ont été recueillies par le biais d'entretiens individuels et collectifs avec un large éventail d'interlocuteurs et à travers l'analyse de documents réalisée par des consultants travaillant pour le compte des bureaux hors Siège de l'UNESCO dans ces pays. Pour sa part, le Bureau de Santiago a effectué une analyse des documents et des réseaux du Projet majeur et mené des entretiens individuels et collectifs avec d'anciens directeurs du Bureau. Il a en outre enrichi le bilan régional des rapports d'évaluation nationaux de 38 pays, ainsi que de l'analyse d'autres sources telles que documents, interviews, publications, travaux de recherche et annuaires statistiques.

7. Une réunion des représentants des bureaux de l'UNESCO dans la région a été organisée en août 1999 à Santiago dans le but de coordonner les évaluations nationales. Les méthodes de recueil de l'information dans les différents pays et la structure des rapports nationaux y ont été présentées. Les représentants ont apporté des contributions concernant les méthodes et la structure, et se sont chargés d'engager des consultants et d'assurer un suivi continu de l'établissement des rapports nationaux.

Prospective sur l'avenir de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes

8. Une équipe de spécialistes a été engagée pour réaliser une étude prospective en deux phases. Dans la première, un grand nombre d'experts de l'éducation de la région ont répondu à un questionnaire Delphi. La seconde phase a été marquée par l'organisation d'une réunion d'experts à Santiago du 23 au 25 août 2000, le Séminaire sur les perspectives de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Bureau de Santiago a constitué un groupe de spécialistes qui, en préparant et en présentant des communications sur différents aspects de l'éducation dans la région, ont échangé des connaissances et des réflexions pour permettre d'imaginer les besoins futurs en la matière. Cet échange a été extrêmement précieux pour l'élaboration des documents de PROMEDLAC VII.

9. Les représentants des ministères de l'éducation, membres du Comité du Projet majeur, ont été invités au séminaire et, à l'issue de celui-ci, les représentants des pays ont travaillé avec l'équipe du Bureau de l'UNESCO de Santiago à l'établissement du projet de déclaration et de recommandations de Cochabamba.

PROMEDLAC VII

10. La septième réunion du Comité régional intergouvernemental du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est tenue à Cochabamba, du 5 au 7 mars 2001. Elle était organisée par le Directeur général de l'UNESCO, à l'invitation généreuse du Gouvernement bolivien. Vingt et un Etats membres et deux membres associés de la région y ont pris part. Les délégations avaient à leur tête des ministres de l'éducation, des vice-ministres, ou des secrétaires d'Etat. Etaient en outre représentés un grand nombre d'Etats

membres d'autres régions, d'organismes des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et de représentants d'institutions et de fondations.

11. Les participants à la réunion ont analysé les résultats du bilan des 20 ans du Projet majeur et présenté une analyse prospective des possibles conjonctures politiques, sociales, économiques et culturelles dans lesquelles l'éducation devrait évoluer dans la région au cours des 15 prochaines années. Différentes institutions internationales, sous l'égide de l'UNESCO, ont présenté leurs activités dans le cadre du suivi du Forum mondial sur l'éducation de Dakar (Dakar, avril 2000).

12. Durant la séance consacrée aux grands axes et priorités de la coopération, les bureaux et instituts de l'UNESCO de la région ont présenté leurs activités dans le domaine de l'éducation pour tous. Ainsi le Bureau de Santiago a donné un aperçu de ses programmes régionaux à l'appui du suivi de Dakar, qui portait sur les innovations éducatives, les indicateurs et les statistiques de l'éducation, l'évaluation de sa qualité et l'enseignement secondaire. Il a également présenté les activités de l'UNESCO et celles d'autres organismes internationaux de coopération en faveur de l'éducation pour tous. A la séance suivante, les défis de l'éducation, certains des thèmes clés du suivi du Forum mondial sur l'éducation ont été abordés, avec une insistance particulière sur la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'éducation de base au sein de la région, dans le cadre du Plan décennal pour l'enfance, et sur une vision renouvelée du concept d'alphabétisation s'inscrivant dans la perspective de la Décennie pour l'alphabétisation proposée par les Nations Unies (2002-2012). On a aussi présenté de nouveaux scénarios scientifiques et technologiques et évoqué la place qu'y occupe l'éducation, ainsi que l'importance que revêt l'investissement dans la formation des enseignants, la définition de nouveaux modèles scolaires, et le rôle marquant joué par l'innovation éducative.

13. La Déclaration de Cochabamba a été présentée par le Rapporteur, M. Reyes Tamez Guerra, Secrétaire d'Etat mexicain à l'instruction publique, et adoptée à l'unanimité en plénière le 6 mars. Le lendemain, M. Luis Ignacio Gómez Gutiérrez, Ministre cubain de l'éducation, a présenté en sa qualité de rapporteur les recommandations sur les grandes orientations de l'éducation au seuil du XXI^e siècle, qui ont également été adoptées à l'unanimité (voir paragraphes 29 et 30).

Le Projet majeur et au-delà

14. Les conclusions du bilan des 20 ans du Projet majeur donnent une vision à la fois rétrospective et prospective. La rétrospective porte sur l'élaboration des objectifs du Projet majeur, les progrès et les difficultés enregistrés par les différents pays dans la poursuite des objectifs proposés, et la contribution des stratégies régionales du Projet majeur à l'essor de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Parmi les sources auxquelles a puisé la prospective figurent l'étude de M. Simon Schwartzmann, les travaux d'un séminaire de spécialistes (Santiago, août 2000) et l'analyse des rapports d'évaluation nationaux du Projet majeur.

15. Comme il a déjà été indiqué, ce bilan régional était réalisé pour répondre à une demande expresse faite à l'UNESCO dans le cadre de PROMEDLAC VI. Complété d'une évaluation décennale de l'éducation pour tous, il se fondait sur les rapports d'évaluation nationaux de 39 pays de la région, des entretiens avec d'anciens directeurs du Bureau de l'UNESCO de Santiago, une analyse des documents de réunions antérieures de PROMEDLAC et sur diverses autres sources.

16. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes n'est pas la plus pauvre du monde, mais elle est celle où l'inégalité est la plus grande. A la fin des années 90, 40 % des ménages les plus démunis recevaient une part du revenu national qui se situait entre 10 et 17 %, tandis que les 10 % les plus riches bénéficiaient de 30 à 40 % du revenu total. Dans les années 90, la plupart des pays de la région sont retournés à la démocratie, la paix s'est confirmée en Amérique centrale, et les processus d'indépendance se sont multipliés dans les îles des Caraïbes. Un aspect qu'il convient de souligner comme un élément capital pour l'éducation dans la région est l'extrême diversité des langues, des groupes ethniques et des cultures.

17. Au cours des deux décennies, c'est sur la voie du premier objectif du Projet majeur - accès à un enseignement général minimal d'une durée de 8 à 10 ans - que les plus grands progrès ont été faits. Dans les années 80, les politiques nationales ont privilégié l'extension de la couverture, tandis que dans les années 90 l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité et de l'équité, ainsi que sur la modernisation des systèmes d'éducation. L'éducation de base obligatoire s'est développée et en dépit des crises économiques les services d'éducation primaire se sont étoffés. Pour l'avenir, les grands défis seront d'assurer l'accès à l'éducation de base de ceux qui en demeurent exclus ; de réduire les taux de redoublement, d'abandon en cours d'études, de scolarisation tardive, ainsi que les effectifs d'élèves ayant dépassé l'âge ; et de veiller au respect du caractère obligatoire de l'éducation de base.

18. En ce qui concerne le deuxième objectif du Projet majeur, à savoir l'alphabétisation et l'éducation des jeunes et des adultes, il ressort du bilan que les taux d'analphabétisme ont baissé dans tous les pays de la région et que l'accès des jeunes et des adultes à l'éducation formelle s'est élargi. Toutefois, l'analphabétisme demeure un sérieux problème du fait qu'il existe toujours des inégalités entre les races, les cultures, les régions, ainsi qu'entre les sexes et entre les campagnes et les villes. Au cours de ces deux décennies, la manière d'envisager l'éducation des adultes a changé. Dans les années 80, les efforts se concentraient sur des campagnes massives d'alphabétisation, tandis que dans les années 90, de nouveaux acteurs ont commencé de participer, les services d'éducation se sont diversifiés et la liaison entre l'éducation et le monde du travail s'est renforcée. On a privilégié le nouveau concept d'alphabétisation fonctionnelle. Le courant actuel vise à assurer l'éducation de base pour la population d'âge scolaire, et la plupart des participants à ces programmes sont des jeunes. Voici les principales pistes étudiées : intégrer les jeunes et les adultes dans le système d'éducation, en s'inscrivant dans l'optique de l'éducation permanente ; réformer la formation des enseignants ; améliorer et développer les liens entre l'éducation et le monde du travail et entre celle-ci et la participation citoyenne ; et garantir une formation équivalente dans l'éducation formelle de base.

19. Si l'on considère les réalisations et les écueils dans la perspective du troisième objectif - améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation - la piètre qualité de celle-ci demeure un problème d'actualité, en raison notamment du faible niveau d'acquisitions, de pratiques d'enseignement traditionnelles, de l'inadéquation de la formation des enseignants et de l'insuffisance des ressources. Il ressort du bilan que des mesures visant le changement dans les programmes scolaires, la formation des enseignants, et la mise au point de matériels pédagogiques ont été adoptées tout au long des deux décennies pour améliorer la qualité de l'éducation. Dans les années 90, des réformes ont été lancées, en même temps qu'on s'efforçait d'accroître la participation des citoyens, d'élaborer des politiques d'éducation à long terme, des systèmes d'évaluation, et de promouvoir la décentralisation et le respect de la diversité

culturelle. Les principaux enjeux étaient la gestion scolaire, et les changements à introduire dans les méthodes pédagogiques, la profession enseignante, et la formation des enseignants.

20. Pour ce qui est de la gestion scolaire dans les années 80, les modèles étaient axés sur la régionalisation et la déconcentration, la prise de décisions restant centralisée. Toutefois, dans les années 90, la décentralisation s'est accentuée, et on a encouragé une participation accrue à différents niveaux, qui se conjuguaient à une obligation de rendre compte des résultats. Les modifications des programmes scolaires au cours des années 90 ont été plus radicales et plus globales, comportant certaines réformes à l'échelon central, complétées par les autorités locales et les établissements, et introduisant des cycles de deux ou trois ans par matière, avec des savoir-faire et des sujets transversaux. S'agissant du corps enseignant, le bilan montre qu'il a été considéré jusqu'à présent davantage comme un moyen de rehausser la qualité que comme un agent de changement. La formation initiale des enseignants s'est améliorée dans plusieurs pays, atteignant le niveau universitaire, tandis que les efforts de formation continue n'ont pas entraîné de changements importants dans les pratiques pédagogiques ; pas plus qu'ils n'ont amélioré la qualité de l'apprentissage.

21. Améliorer la qualité de l'éducation est une entreprise qui passe par des mécanismes visant à renforcer la participation sociale, à créer des systèmes d'information très complets, faisant une place à la recherche, à l'évaluation, aux innovations, aux statistiques et aux indicateurs, et à mettre au point des modèles décentralisés. L'amélioration des systèmes d'évaluation de la qualité est liée aux résultats de l'enseignement et de l'apprentissage, à l'élaboration de programmes multiformes s'adressant à la profession enseignante, cherchant à relier formation initiale et formation continue des enseignants, à améliorer les salaires et les conditions de travail, ainsi que les plans de carrière.

22. Le Projet majeur a deux composantes transversales : l'équité et le financement. Dans les stratégies visant l'équité, on est passé de l'égalité des chances d'accès à l'éducation dans les années 80 à l'accent sur l'égalité d'accès à un enseignement de qualité dans les années 90. Toutefois, l'inégalité continue de régner dans l'éducation. L'écart s'est creusé entre les établissements scolaires des zones rurales et des villes. Il en va de même des programmes qui s'adressent aux différents groupes sociaux. Bien que sur le plan de l'accès il n'y ait pas de discrimination fondée sur le sexe, les espérances sociales diffèrent entre les garçons et ne sont pas les mêmes pour les filles, et les attitudes ainsi que les matériels pédagogiques sont souvent stéréotypés. Il convient de citer parmi les réussites le développement de l'éducation interculturelle bilingue et l'introduction dans les politiques des pouvoirs publics de l'intégration des enfants handicapés dans des établissements ordinaires, ainsi que l'extension des programmes de protection et d'éducation de la première enfance. Le plus important est de promouvoir et de mettre en oeuvre des politiques d'éducation ouvertes.

23. S'agissant des fonds alloués à l'éducation, il ressort du bilan que leur montant n'a pas atteint 7 % du PNB. La région affecte en moyenne 4 % de son PNB aux investissements dans l'éducation, chiffre qui n'a que peu changé au cours de la période. En outre, les fonds allant à une action en faveur des groupes désavantagés représentent une part minimale des budgets et ne correspondent pas à l'ampleur des inégalités sociales.

24. Voici dans quelles directions les différents pays voudraient voir l'UNESCO s'engager à l'avenir : recouvrer et renforcer son rôle intellectuel et la vocation qui est la sienne de promouvoir et de préserver la paix et la démocratie ; renforcer son statut d'organisme qui assure la coordination entre l'éducation, la science et la culture ; faire preuve de dynamisme et

être capable de présenter des propositions, d'anticiper les problèmes, de concevoir des idées, des solutions et des propositions de travail nouvelles ; donner la priorité aux efforts d'intégration régionale tout en coopérant aux programmes d'éducation nationaux ; continuer de promouvoir la réflexion, le partage, la systématisation et la diffusion des expériences au sein de la région et entre celle-ci et d'autres régions du monde ; renforcer son style de coopération qui respecte l'autonomie et la diversité des pays ; se montrer ouverte à la collaboration et au dialogue avec des acteurs nouveaux et divers ; se concentrer sur des questions clés, comme l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des services offerts aux groupes les plus vulnérables.

25. Dans l'analyse prospective de l'avenir de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes, il est évident qu'au cours des 15 prochaines années, l'éducation subira dans cette région les fâcheux effets de la stagnation économique, de l'instabilité politique et de l'incapacité croissante des gouvernements à mettre en oeuvre des politiques sociales suivies, à long terme. La mondialisation économique et culturelle sera très préjudiciable à la région, en aggravant encore les niveaux déjà élevés d'inégalité et d'exclusion sociale, en dépit du fait que les établissements éducatifs seront transformés par des courants comme la généralisation de l'éducation de la première enfance, l'importance croissante de la science et de la technologie dans les programmes d'éducation de base, l'adoption de nouvelles techniques d'éducation, une demande accrue d'éducation permanente, et un souci de plus en plus net de systématiser l'évaluation des résultats de l'apprentissage.

26. Dans ce contexte économique et politique défavorable, tous les secteurs de la société auront à faire face aux problèmes provoqués par ces grands changements, mais avec des moyens très différents. On enregistrera une hausse des taux de participation à l'éducation et une décentralisation progressive des établissements éducatifs dont la gestion sera confiée aux collectivités locales. Le multiculturalisme est important en ce qu'il renforce l'identité au sein de sociétés mondialisées, et il est nécessaire de redéfinir le rôle des enseignants, de mesurer et d'évaluer les résultats des élèves, ainsi que de définir les rôles spécifiques joués par le secteur public et le secteur privé dans l'éducation.

27. En conclusion, les efforts pour améliorer la qualité de l'éducation portent en priorité sur l'exploitation des ressources humaines et financières, la mobilisation d'autres acteurs, et l'utilisation de nouvelles technologies. Dans cette même perspective, la recherche doit être encouragée et il convient de renforcer la compétence institutionnelle des universités de la région.

28. Les deux documents de travail principaux de PROMEDLAC VII étaient *Bilan des 20 ans du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes* (ED-01/PROMEDLAC VII/Ref.1) et *The Future of Education in Latin America and the Caribbean (L'avenir de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes)* (ED-01/PROMEDLAC VII/Ref.2). Les participants ont aussi eu accès aux documents d'appui suivants : *Analysis of Prospects of Education in Latin America and the Caribbean (Analyse des perspectives de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes)*, UNESCO ; *Situación Educativa de América Latina y el Caribe, 1980-2000 (La situation de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes)* (version préliminaire, distribution restreinte), UNESCO ; *Educación secundaria: Balance y Prospectiva (Enseignement secondaire : bilan et perspectives)* (document de synthèse), UNESCO ; *Segundo informe. Primer estudio internacional comparativo sobre lenguaje, matemática y factores asociados en tercer y cuarto grados (Second rapport. Première étude internationale comparée sur la langue, les*

mathématiques et les facteurs associés en troisième et quatrième années), UNESCO ; *Alfabetismo funcional en siete países de América (Alphabétisation fonctionnelle dans sept pays d'Amérique latine)*, UNESCO.

29. Les recommandations sur les politiques éducatives au seuil du XXI^e siècle, dans la rédaction desquelles il convient de noter que les ministres eux-mêmes ont joué un rôle important, se subdivisent en neuf rubriques :

- I. Les nouvelles significations de l'éducation dans un monde d'interdépendance en constante évolution ;
- II. Un enseignement de qualité, et tenant compte de la diversité : éléments clés de tout programme d'éducation ;
- III. Renforcement et nouvelle signification du rôle des enseignants ;
- IV. Processus de gestion au service de l'enseignement et de la participation ;
- V. Elargissement et diversification des possibilités d'apprentissage permanent ;
- VI. Moyens et technologies de la réforme éducative ;
- VII. Fonds nécessaires à la réalisation de l'objectif d'un enseignement de qualité pour tous ;
- VIII. Technologies de l'information pour améliorer les politiques et les pratiques d'éducation ;
- IX. Coopération internationale.

30. De la Déclaration de Cochabamba se dégagent notamment les préoccupations et les constatations suivantes :

1. Tous les objectifs proposés dans le Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes n'ont pas été atteints ;
2. Les systèmes d'éducation doivent accélérer leur rythme de transformation pour ne pas se laisser distancer par les changements qui interviennent dans d'autres sphères de la société ;
3. Les enseignants sont irremplaçables si l'on veut que soit dispensé en classe un enseignement de qualité ;
4. Sans l'éducation, le développement humain est impossible ;
5. Dans un monde pluraliste et divers, l'Amérique latine et les Caraïbes ont beaucoup à offrir si elles savent tirer parti de la richesse de leur diversité de races, de langues, de traditions et de cultures ;
6. Il faut créer un nouveau type d'établissement scolaire, plus souple et mieux adapté, doté d'une autonomie pédagogique et administrative réelle ;

7. L'éducation étant un droit et un devoir que chacun partage avec la société, il faut créer des mécanismes appropriés et souples qui assurent la participation suivie d'acteurs multiples et encourager des pratiques intersectorielles dans le domaine de l'éducation ;
8. La situation des jeunes appelle des solutions éducatives spécifiques qui leur donnent les capacités nécessaires pour la vie courante, le travail et l'exercice de la citoyenneté ;
9. Il faut accorder une plus large place dans l'éducation tant formelle que non formelle aux groupes de très jeunes enfants et d'adultes qui n'ont pas été suffisamment pris en compte dans les stratégies nationales actuelles ;
10. L'enseignement des technologies de l'information et de la communication devrait s'inscrire dans le cadre des programmes sociaux et éducatifs axés sur l'équité et la qualité ;
11. Pour améliorer la qualité, la portée et la pertinence de l'éducation, il convient d'augmenter sensiblement les fonds qui lui sont alloués ;
12. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes doivent pouvoir compter sur une coopération internationale accrue qui contribue à promouvoir les missions assignées et les propositions faites dans la présente Déclaration ;
13. L'UNESCO doit prendre l'initiative de mettre au point, de concert avec les ministres de la région, un Projet régional s'étendant sur 15 ans qui reprenne les éléments fondamentaux de cette Déclaration conformément aux recommandations présentées à la présente réunion.



Conférence Générale
31e session
Rapport

Генеральная конференция
31-я сессия
Доклад

rep

Paris 2001

General Conference
31st session
Report

المؤتمر العام
الدورة الحادية والثلاثون
تقرير

Conferencia General
31ª reunión
Informe

大会
第三十一届会议
报告

31 C/REP/5 Add.
18 octobre 2001
Original anglais

**RAPPORT DU COMITE REGIONAL INTERGOUVERNEMENTAL
DU PROJET MAJEUR DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION
EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES**

ADDENDUM

Paragraphe 31 :

31. La réalisation du Projet majeur dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes a toujours bénéficié d'un soutien financier et technique substantiel du Gouvernement espagnol. Le bilan du Projet et l'analyse prospective de l'éducation sur les 15 prochaines années dans la région ont été financés par le Gouvernement espagnol. Cette coopération a été et reste d'une importance fondamentale pour le progrès de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes.